

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de
SEINE ET MARNE

DEL2021_

0160

Arrondissement de
TORCY

COMMUNE DE NOISIEL

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal**

Canton de **CHAMPS-SUR-MARNE**

SÉANCE ORDINAIRE VENDREDI 24 SEPTEMBRE 2021,
L'an deux mille vingt et un, le vingt quatre septembre, à 19h00,

Le Conseil municipal de la Commune de Noisiel, légalement convoqué le 17 septembre 2021, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, salle du Conseil, mairie principale, sous la présidence de M. **VISKOVIC, MAIRE.**

PRÉSENTS : M. VISKOVIC, M. TIENG, Mme NEDJARI, M. FONTAINE, Mme TROQUIER, M. RATOUCHNIAK, Mme JEGATHEESWARAN, Mme SABOUNDJIAN, M. DUJARDIN DRAULT, Mme SAKHO-CAMARA, Mme ROTOMBE, Mme VICTOR-LEROCH, M. BRICOGNE, M. TRIEU, Mme RAJAONAH, M. ROSENMANN, M. DOTE, Mme JULIAN, M. TATI, Mme SAFI (arrivée 19h11), M. BEGUE, Mme MONIER, M. BOUTET, M. CHAVANCE, M. DRAME, Mme PERUGIEN, Mme RENIER, M. KONTE.

ÉTAIENT REPRÉSENTÉS :

M. MAYOULOU NIAMBA, qui a donné pouvoir à M. VISKOVIC.
Mme VISKOVIC, qui a donné pouvoir à Mme JEGATHEESWARAN.
Mme NATALE, qui a donné pouvoir à Mme SABOUNDJIAN.
M. ABOUDOU, qui a donné pouvoir à Mme JULIAN.
Mme DAGUILLANES, qui a donné pouvoir à M. TIENG.
Mme SAFI, qui a donné pouvoir à M. DOTE (jusqu'à 19h11, point n°1).

Le point n°3 : Convention de mandat pour l'installation et l'exploitation d'un système de vidéo-protection, a été retiré de l'ordre du jour.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. TRIEU

14) VERSEMENT D'UNE SUBVENTION À L'ASSOCIATION "CDSP 77 UN DEMI SIÈCLE D'HISTOIRE"

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le



ID : 077-217703370-20210924-DEL2021_0160-DE

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2311-7,

VU l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu l'adoption du budget primitif 2021 par le Conseil municipal lors de la séance du 29 janvier 2021,

CONSIDÉRANT le souhait de la commune d'apporter une aide de 150,00 € à l'association « CDSP 77 UN DEMI SIÈCLE D'HISTOIRE », compte tenu de leur projet d'organiser une grande fête populaire pour retracer 50 années d'Histoire des Femmes et des Hommes du Corps Départemental,

CONSIDÉRANT l'avis favorable du bureau municipal lors de la séance du 13 septembre 2021,

ENTENDU l'exposé de Mme NEDJARI, 2e Adjointe au Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DIT que les crédits seront prévus sur le budget 2021,

DÉCIDE de procéder à l'attribution d'une subvention de 150 € à l'association CDSP 77 un demi siècle d'histoire.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire. Le Tribunal administratif peut être aussi saisi par l'application informatique télé-recours citoyens, accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

La présente délibération est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'État.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
Pour le Maire empêché et par suppléance,
le 1^{er} adjoint au Maire





Sithal Tieng

Publié au RAA le 30 SEP. 2021

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le



ID : 077-217703370-20210924-DEL2021_0160-DE

